

Sous la direction de Geneviève Cédile  
Gérard Lopez • Dominique Labadie

LA GÉNÉRALISTE

# l'expertise civile psychiatrique et psychologique



1. L'EXPERTISE CIVILE  
2. L'EXPERTISE PSYCHIATRIQUE  
3. L'EXPERTISE PSYCHOLOGIQUE

DUNOD



<b>14</b>	L'expertise des troubles psychotraumatiques complexes	115
<b>15</b>	L'évaluation des séquelles psycho-organiques	125
<b>16</b>	Imputabilité et état antérieur	139
<b>17</b>	Le principe du contradictoire	147
<b>18</b>	La nomenclature des postes de préjudice	153
<b>19</b>	Les barèmes	187
<b>20</b>	L'arbitrage	191
<b>21</b>	Le médecin-conseil de blessé	195
<b>22</b>	Le certificat médical du médecin agréé de l'article 431 du code civil dans le cadre de la mise sous protection des majeurs à protéger ou protégés	<b>201</b>
<b>23</b>	L'expertise dans le cadre de la loi « Badinter »	215
<b>24</b>	C.I.V.I. et F.G.T.I.	225
<b>25</b>	L'expertise familiale	231
<b>26</b>	L'expertise médicale régie par l'article L. 141 du code de Sécurité sociale et diligentée par une caisse de Sécurité sociale	241
<b>27</b>	L'expertise Sécurité sociale devant le TASS	245
<b>28</b>	La responsabilité médicale	255
<b>29</b>	Les assurances de personnes : notions de base à l'usage de l'expert	263
<b>30</b>	Les expertises devant les juridictions administratives	271
<b>31</b>	Les expertises dans le cadre de la loi du 5 juillet 2011	279
	<i>Annexes</i>	283.
	<i>Table des matières</i>	287

## Liste des auteurs

Matthieu BENAYOU, avocat au barreau de Paris, spécialiste en dommage corporel.

Samuel BENAYOUN, docteur en médecine, chargé d'enseignement, Université Paris-Descartes, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Frédéric BIBAL, avocat au barreau de Paris (cabinet ARPEJ), spécialiste en dommage corporel, DU traumatismes crânio-cérébraux.

Hervé BOISSIN, expert agréé par la Cour de Cassation, membre du Conseil national de l'Ordre des Médecins.

Geneviève CÉDILE, psychologue clinicienne, expert agréé par la Cour de Cassation, expert près la Cour d'appel de Paris et chargée de cours à l'Université Paris Descartes.

Élisabeth CÉDILE, psychologue clinicienne, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Bernard DREYFUS, président fondateur de l'ANAMEVA, expert honoraire près la Cour d'Appel de Versailles.

Isabelle FORTEL, anatomopathologiste, praticien hospitalier, service de Médecine légale, Hôpital Sud-Francilien – Corbeil-Essonnes, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Florence FRESNEL, avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit des personnes.

Danièle GANEM-CHABENET, avocat au barreau de Paris.

Bernard GUEGUEN, neurologue, chef du service de Neurophysiologie clinique – Epiléptologie, Centre Hospitalier Sainte-Anne – Paris, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Christian HERVÉ, professeur des Universités, directeur du Laboratoire d'éthique médicale et de médecine légale.

Blandine HEURTON, avocat au barreau du Val d'Oise, membre du Conseil de l'Ordre, spécialiste en dommage corporel.